

NATATION ESTIVALE 2022

Sommaire

Le mot du président	2
Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale	3
Classement national des clubs de natation estivale.....	5
Coupe Régionale interclubs toutes catégories.....	7
XXIVe Coupe de France de natation estivale.....	9
IIIème Critérium national de natation estivale.....	12

Le mot du président

Après un été 2020 sans compétition nationale, la période estivale 2021 a pu se tenir pour la plus grande joie de tous les nageurs. Cet été 2021 a été marqué par une ouverture aux nageurs dits « annuels » qui n'avaient pas pu nager durant leur saison.

Sur ce dernier point, nous considérons que dorénavant les nageurs « annuels » ont à nouveau accès à un programme sportif. Ainsi, nous avons décidé de revenir aux dispositions de 2019 : les nageurs ayant une licence « compétiteur annuel » pourront uniquement prendre part aux programmes sportifs estivaux « open » de niveau local et/ou territorial.

De plus, nous avons fait le choix de supprimer les Interclubs Juniors qui étaient en perte de vitesse et qui n'étaient plus organisés par certaines ligues. En revanche, nous aurons en juillet 2022 de nouveaux Interclubs TC avec plus de courses et la possibilité de faire des équipes mixtes.

Concernant le CFR et le critérium, 2022 marquera un changement important pour ces compétitions nationales. Afin d'être plus lisible, nous avons choisi d'orienter la CFR sur des relais et une seule épreuve individuelle nagée par l'ensemble des sélectionnés. Cette épreuve ne sera pas au programme du critérium. Cela permettra au public et autres utilisateurs du Live FFN de s'y retrouver plus facilement.

Enfin, les aménagements règlementaires sur l'ENF ont été étendus et permettent de faciliter les passages de tests pour les licenciés et les structures fédérales.

La natation estivale évolue et nous avons tenu compte de vos remarques pour l'élaboration de ce règlement.

Bonne saison à tous.

Joël PINEAU
Président du Cercle de Compétence « « Pratique sportive d'une activité saisonnière » FFN

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le 1er juin 2022 et le 31 août 2022. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1^{er} juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les licenciés compétiteurs « été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 31 août 2022.

Les clubs ayant une affiliation animation ne peuvent pas participer au programme sportif.

■ Période

La période estivale débute le 1^{er} juin 2022 et se termine le 31 août 2022.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Les filles nées en 2012 et après et les garçons nés en 2011 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble des tests ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour s'engager dans les différentes compétitions du programme sportif.

Cas spécifique concernant la Natation Artistique :

Il est convenu que les filles et garçons né(e)s en 2013 et après, titulaires du Pass'compétition Natation artistique, peuvent accéder à la compétition de cette discipline.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale selon les modalités réglementaires de ce règlement. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de proposer des compétitions « Open ».

■ Equité sportive

Afin de préserver l'équité sportive, il n'est pas recommandé d'inscrire au niveau des échéances nationales de natation estivale des nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle ». Cela concerne principalement les nageurs licenciés dans des fédérations affinitaires et/ou fédérations étrangères.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

■ Les catégories d'âges

<i>Saison 2021/2022 (du 1er septembre 2021 au 31 août 2022)</i>					
<i>Catégories</i>		<i>Dames</i>		<i>Messieurs</i>	
		Âge	Année de naissance	Âge	Année de naissance
<i>Avenir</i>	Avenir	10 ans et moins	2012 et après	11 ans et moins	2011 et après
<i>Jeunes</i>	Jeunes 1	11 ans	2011	12 ans	2010
	Jeunes 2	12 ans	2010	13 ans	2009
	Jeunes 3	13 ans	2009	14 ans	2008
<i>Juniors</i>	J1	14 ans	2008	15 ans	2007
	J2	15 ans	2007	16 ans	2006
	J3	16 ans	2006	17 ans	2005
	J4	17 ans	2005	18 ans	2004
<i>Seniors</i>	Seniors	18 ans et plus	2004 et avant	19 ans et plus	2003 et avant

Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement national des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement national interclub totalise 3.000 points.

Exemple : suite aux interclubs TC, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 3.000 points.

■ Mode de calcul

- 3.000 points au 1^{er}
- Du 2^e au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Les supports concernés

Pour les épreuves au programme du critérium, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves (800m nage libre, 1500m nage libre, 200m papillon, 400m 4 nages et 200m 4 Nages Dames et Messieurs), les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison 2021-2022 pour le calcul des points.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

■ Mode de calcul

Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Pour les épreuves au programme du critérium, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) sur la période estivale de chaque ligue, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte. Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée (annexe 1).

■ Le barème du classement du Trophée Élite

Pour les épreuves qui sont nagées au critérium :

1^{er}: 60 points ; 2^e: 44 pts ; 3^e: 38 pts ; 4^e: 35 pts ; 5^e: 34 pts ; 6^e: 33 pts ; 7^e: 32 pts ; 8^e: 31 pts ; 9^e: 30 pts ; 10^e: 29 pts ; 11^e: 28 pts ; 12^e: 27 pts ; 13^e: 26 pts ; 14^e: 25 pts ; 15^e: 24 pts ; 16^e: 23 pts ; 17^e: 22 pts ; 18^e: 21 pts ; 19^e: 20 pts ; 20^e: 19 pts.

Pour les épreuves qui ne sont pas nagées au critérium :

1^{er}: 40 points ; 2^e: 32 pts ; 3^e: 28 pts ; 4^e: 26 pts ; 5^e: 24 pts ; 6^e: 23 pts ; 7^e: 22 pts ; 8^e: 21 pts ; 9^e: 20 pts ; 10^e: 19 pts ; 11^e: 18 pts ; 12^e: 17 pts ; 13^e: 16 pts ; 14^e: 15 pts ; 15^e: 14 pts ; 16^e: 13 pts ; 17^e: 12 pts ; 18^e: 11 pts ; 19^e: 10 pts ; 20^e: 9 pts.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) de chaque ligue et comités départementaux, sans oublier la Coupe de France estivale et le critérium national.

■ Principe

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

■ Grille de calcul

Niveau	Bassin de 25m	Bassin de 50m
	Pts	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

<ul style="list-style-type: none">■ Entre le 1er juillet et le 31 juillet■ 2 à 4 réunions sur un ou deux week-end consécutifs	<i>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50 m■ <i>Compétition référencée</i>
--	--	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs de natation estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage).

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

Mode de qualification

Chaque équipe est composée de six nageurs.

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Des équipes mixtes pourront être engagées composée obligatoirement de 3 filles et 3 garçons.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Déclaration de la compétition

Les classements des Interclubs sont faits en fonction la nature de compétition déclarée sur Extranat. Les organisateurs doivent impérativement déclarer les Interclubs avec le type « ID 121 » (Coupe régionale interclubs TC).

Par ailleurs, les Interclubs Coupe régionale interclubs TC (ID :121) ne sont pas paramétrés en tant que compétition mixte. Pour les équipes mixtes, les organisateurs locaux devront donc créer une deuxième compétition spécifique (type ID 83 : « compétitions régionales diverses des clubs d'été par équipes »). Il n'y aura pas de rankings pour les équipes mixtes mais les résultats seront intégrés sur le site et les performances prises en compte dans la base de données.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

À l'issue de la saison sportive et après les coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2022 toutes catégories.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

<ul style="list-style-type: none">■ Les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août 2022■ 4 réunions	<i>XXIV^e Coupe de France de natation estivale</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Bagnols-sur-Cèze (30)■ Bassin : 50 m (8 couloirs)■ Compétition référencée
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Juniors Filles : J1/J2 (2008-2007), J3/J4 (2006-2005) Garçons : J1/J2 (2007-2006), J3/J4 (2005-2004)	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs et nageuses sélectionnés par le territoire.■ Compétition par équipes régionales
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 15/08/2022 au 23/08/2022■ Liste des engagés : 24/08/2022■ Réunion technique : 26/08/2022 – (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Les clubs de natation estivale bénéficient de l'organisation d'une Coupe de France estivale des ligues réservée aux catégories Juniors.

Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août.

Les équipes de catégories (J1/J2 filles, J1/J2 garçons, J3/J4 filles et J3/J4 garçons) sont composées de 4 à 5 nageurs. Ainsi, les ligues peuvent présenter des sélections complètes comprenant entre 16 nageurs et 20 nageurs. Il n'y a plus de remplaçant. Les ligues ont la possibilité de présenter deux sélections complètes comprenant donc entre 32 nageurs et 40 nageurs.

Par ailleurs, afin de favoriser la participation de toutes les ligues, les ligues peuvent présenter des équipes uniquement par catégorie (J1/J2 filles, J1/J2 garçons, J3/J4 filles et J3/J4 garçons) dans la limite de deux équipes complètes maximum par ligue par catégorie. Pour engager une deuxième équipe, la première équipe doit être complète.

Contenu du programme

Épreuve individuelle (1 en filles et 1 en garçons)

200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (7 relais)

4 pour les sélections par catégories (filles et garçons) plus 3 pour les sélections complètes (mixtes).

4 relais des sélections par catégorie : 4 x 50 m nage libre filles et garçons, 4 x 100 m 4 nages (100 m par nage) filles et garçons, 4 x 100 m nage libre filles et garçons, 4 x 50 m 4 nages (50 m par nage) filles et garçons.

3 relais supplémentaires pour les sélections complètes : 4 x 200 m nage libre mixte (2 filles (1 J1/J2 + 1 J3/J4) + 2 garçons (1 J1/J2 + 1 J3/J4)), 16 x 50 m nage libre mixte (8 filles (4 J1/J2 + 4 J3/J4) + 8 garçons (4 J1/J2 + 4 J3/J4)) et 8 x 50 m mixte (4 filles (2 J1/J2 + 2 J3/J4) + 4 garçons (2 J1/J2 + 2 J3/J4)) avec un tirage au sort de la nage lors de la réunion technique.

Classement au temps pour l'ensemble des relais.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés compétiteurs « été » dans les clubs affiliés FFN. Pour les nageurs étrangers qui résident en France, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs concerné(s). De même, pour les nageurs français expatriés, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs concerné(s). [Voir en page 3](#), le paragraphe sur l'équité sportive pour plus d'informations.

Mode de sélection

Chaque sélection complète est composée de 16 à 20 nageurs, 8 à 10 filles (4 ou 5 J1/J2 et 4 ou 5 J3/J4) et 8 à 10 garçons (4 ou 5 J1/J2 et 4 ou 5 J3/J4).

Chaque ligue peut engager deux sélections complètes maximum à la condition que la première soit complète.

Par ailleurs, afin de favoriser la participation de toutes les ligues, les ligues peuvent présenter des équipes uniquement par catégorie (4 ou 5 J1/J2 fille, 4 ou 5 J1/J2 garçon, 4 ou 5 J3/J4 fille et 4 ou 5 J3/J4 garçon) dans la limite de deux équipes complètes maximum par ligue par catégorie.

Les compositions d'équipes sont laissées à l'initiative des ligues.

Chaque sélection choisit, parmi les 4 ou 5 nageurs sélectionnés par catégorie, les nageurs qui disputeront les épreuves.

Chaque nageur(se) nage l'épreuve individuelle plus les relais.

7 relais sont au programme :

Pour les sélections par catégorie :

- 4 x 50 NL : 1 relais en fille J1/J2, 1 relais en fille J3/J4, 1 relais en garçon J1/J2 et 1 relais en garçon J3/J4
- 4 x 100 4N (100 m par nage) : 1 relais en fille J1/J2, 1 relais en fille J3/J4, 1 relais en garçon J1/J2 et 1 relais en garçon J3/J4
- 4 x 100 NL : 1 relais en fille J1/J2, 1 relais en fille J3/J4, 1 relais en garçon J1/J2 et 1 relais en garçon J3/J4
- 4 x 50 4N (50 m par nage) : 1 relais en fille J1/J2, 1 relais en fille J3/J4, 1 relais en garçon J1/J2 et 1 relais en garçon J3/J4

Et pour les sélections complètes : (en plus des relais par catégorie)

- 4 x 200 NL mixte : 2 filles (1 J1/J2 et 1 J3/J4) + 2 garçons (1 J1/J2 et 1 J3/J4)
- 16 x 50 NL mixte : 8 filles (4 J1/J2 et 4 J3/J4) + 8 garçons (4 J1/J2 et 4 J3/J4)
- 8 x 50 mixte : 4 filles (2 J1/J2 et 2 J3/J4) + 4 garçons (2 J1/J2 et 2 J3/J4) avec un tirage au sort de la nage lors de la réunion technique

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir par courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 24 août 2022 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs et dirigeants) ;
- A la réunion technique du vendredi 26 août 2022, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place par catégorie selon le barème suivant :

1er : 40 points ;

2e : 38 pts ;

3e : 37 pts ;

4e : 36 pts ;

5e : 35 pts...

etc

Les points des relais sont doublés.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Il y aura un classement « J1/J2 filles », un classement « J1/J2 garçons », un classement « J3/J4 filles », un classement « J3/J4 garçons » et un classement général mixte toutes catégories.

Tous les relais ainsi que le 200 m 4 nages sont pris en compte dans le classement général final. En cas d'égalité de points, les points obtenus dans le 16 x 50 m nage libre départageront les équipes pour le classement général.

Les relais par catégorie (4 x 100 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages) ainsi que le 200 m 4 nages sont pris en compte dans les classements par catégorie. En cas d'égalité de points, ce sont les points obtenus dans le relais 4 x 100 m 4 nages qui départagent les équipes dans les classements par catégorie.

Concernant le 200 4 nages, en cas d'équipes composées de 5 nageurs, tous les nageurs nagent l'épreuve mais seuls les 4 premiers dans la catégorie sont pris en compte pour les classements.

Récompenses

15 coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe aux trois premières sélections au classement « J1/J2 filles » ;
- une coupe aux trois premières sélections au classement « J1/J2 garçons » ;
- une coupe aux trois premières sélections au classement « J3/J4 filles » ;
- une coupe aux trois premières sélections au classement « J3/J4 garçons » ;
- une coupe aux trois premières sélections au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories et sur l'ensemble des épreuves).

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses, mais aucune récompense individuelle (3 premiers places ou classement à la table de cotation) n'est autorisée.

Programme et horaires

Le programme est commun au critérium individuel (voir en page 14).

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

<ul style="list-style-type: none">■ Les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août 2022■ 4 réunions	<i>III^{ème} Critérium national de natation estivale</i>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Bagnols-sur-Cèze (30)■ Bassin : 50 m (8 couloirs)■ Compétition référencée
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Jeunes 3, Juniors 1/2 et Juniors 3 et plus <p>Filles : nées en 2009 et avant Garçons : nés en 2008 et avant</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition individuelle
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 15/08/2022 au 23/08/2022■ Liste des engagés : 24/08/2022■ Réunion technique : 26/08/2022 – (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme

Épreuves (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 Dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 brase, 50 m papillon, 100 m papillon.

Classement au temps.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps (annexe 2).

Pour les nageurs qualifiés au critérium, une épreuve complémentaire sera autorisée mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

Pour les nageurs sélectionnés à la Coupe de France des Régions, l'engagement des nageurs doit être envisagé en bonne intelligence avec les responsables régionaux des sélections afin de ne pas léser la compétitivité des sélections.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le 1er juin et le 21 août 2022 23h59 (programmes sportifs estival, annuel et maître) par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence compétiteur « été » et ayant réalisé les temps de qualification. Une épreuve complémentaire est autorisée mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

Engagements

Les engagements individuels au critérium national sont de 5€ par épreuve.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les catégories :

- Jeunes 3,
- Juniors J1/J2,
- Juniors J3 et plus.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

Programme prévisionnel de la Coupe de France et du critérium national : (susceptible de modifications)

Vendredi 26 août 2022 après-midi	Samedi 27 août 2022 matin	Samedi 27 août 2022 après-midi	Dimanche 28 août 2022 matin
<p>Echauffement 14H00</p> <p>Evacuation 15H15</p> <p>Mot au capitaine Défilé des officiels Marseillaise</p> <p>Début 15H30 (CFR) 4 x 200 NL Mixte</p> <p>Pause 10 minutes</p> <p>200 B (F/G) 50 D (F/G) 100 NL (F/G)</p> <p>Pause 10 minutes (CFR) 4 x 50 4N (F/G) par catégorie</p> <p>Fin 19H00</p>	<p>Echauffement 8H00</p> <p>Evacuation 9H15</p> <p>Défilé des officiels</p> <p>Début 9H30 (CFR) 4x100 NL (F/G) par catégorie</p> <p>Pause 10 minutes</p> <p>50 P (F/G) 400 NL (F/G) 100 D (F/G)</p> <p>Pause 10 minutes (CFR) 8 x 50 Mixte</p> <p>Fin 11H30</p>	<p>Echauffement 14H30</p> <p>Evacuation 15H30</p> <p>Défilé des équipes Défilé des officiels Marseillaise Echange des cadeaux des capitaines</p> <p>Début 16H00 (CFR) 200 4N (F/G)</p> <p>Pause 10 minutes 50 NL (F/G) 200 D (F/G) 100 B (F/G)</p> <p>Pause 10 minutes (CFR) 4 x 50 NL (F/G) par catégorie</p> <p>Fin 18H15</p>	<p>Echauffement 8H00</p> <p>Evacuation 9H15</p> <p>Défilé des officiels Défilé bénévoles</p> <p>Début 9H30 (CFR) 4 x 100 4N (F/G) par catégorie</p> <p>Pause 10 minutes 200 NL (F/G) 50 B (F/G) 100 P (F/G)</p> <p>Pause 10 minutes (CFR) 16x50 NL Mixte</p> <p>Remise récompenses CFR</p> <p>Fin 12H00</p>

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

ANNEXE 1 : TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

EPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50m nage libre	0"70	0"70
100m nage libre	1"20	1"50
200m nage libre	2"90	3"60
400m nage libre	6"20	7"70
800m nage libre	12"90	15"90
1500m nage libre	24"50	30"10
50m Dos	1"30	1"50
100m Dos	2"30	3"00
200m Dos	5"40	6"90
50m Brasse	0"70	1"10
100m Brasse	1"90	2"50
200m Brasse	4"50	5"90
50m Papillon	0"60	0"70
100m Papillon	1"40	1"40
200m Papillon	3"30	3"30
200m 4 Nages	3"40	4"10
400m 4 Nages	7"50	9"00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2022

ANNEXE 2 : GRILLE DE QUALIFICATION TOUS BASSINS

Filles

Epreuves	13 ANS (2009)	14 ANS (2008)	15 ANS (2007)	16 ANS (2006)	17 ANS (2005)	18 ANS ET PLUS (2004 ET AVANT)
50 NL	35"32	33"46	32"76	32"08	31"70	31"06
100 NL	1'18"65	1'16"78	1'14"26	1'12"84	1'10"99	1'09"73
200 NL	3'04"80	3'00"51	2'54"10	2'51"50	2'49"41	2'46"33
400 NL	6'15"00	6'08"00	6'00"00	5'54"00	5'50"00	5'45"00
50 D	43"88	41"60	40"67	39"29	38"49	37"85
100 D	1'31"24	1'29"55	1'28"01	1'27"44	1'26"47	1'25"70
200 D	3'20"00	3'17"00	3'13"00	3'09"92	3'06"00	3'03"61
50 B	47"34	45"05	44"51	43"32	42"68	42"17
100 B	1'43"04	1'37"55	1'35"75	1'33"96	1'32"63	1'31"35
200 B	3'35"00	3'28"00	3'22"00	3'19"00	3'16"50	3'14"00
50 P	42"22	39"39	38"56	37"52	37"02	36"08
100 P	1'35"51	1'32"90	1'29"45	1'26"96	1'25"52	1'24"16

Garçons

Epreuves	14 ANS (2008)	15 ANS (2007)	16 ANS (2006)	17 ANS (2005)	18 ANS (2004)	19 ANS ET PLUS (2003 ET AVANT)
50 NL	31"94	30"95	28"51	28"04	27"54	26"70
100 NL	1'11"17	1'09"21	1'05"64	1'04"70	1'03"60	1'01"29
200 NL	2'45"03	2'38"05	2'33"13	2'30"29	2'27"03	2'22"84
400 NL	5'58"00	5'52"00	5'45"00	5'41"50	5'36"00	5'30"00
50 D	39"72	38"41	36"29	34"75	33"78	33"42
100 D	1'25"05	1'21"14	1'19"34	1'17"44	1'15"16	1'13"30
200 D	3'15"00	3'12"00	3'08"00	3'04"00	3'00"00	2'54"00
50 B	43"41	41"42	40"73	37"63	36"68	35"37
100 B	1'32"70	1'28"96	1'26"37	1'23"12	1'20"28	1'18"38
200 B	3'27"00	3'22"00	3'17"79	3'12"08	3'07"00	3'00"35
50 P	36"90	35"13	33"29	32"70	31"84	30"10
100 P	1'29"54	1'23"92	1'20"35	1'18"83	1'14"43	1'10"27